



Mairie - Maizeroy
8 rue de l'École

57530 Maizeroy

ARRÊTÉ DU MAIRE

16-2024

OBJET

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL (n°16-2024)

Le Maire de la commune de MAIZERROY,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213.6 ;
VU la demande de l'Association Familles Rurales « Grain's de Folie », ayant pour objet l'organisation du festival « La remorque du Pat » le 28 au 29 juin 2024 ;

CONSIDERANT l'intérêt que représente cette manifestation pour l'animation des villages de Maizeroy et Chevillon ;

ARRÊTE

ARTICLE 1: Monsieur le Maire autorise l'occupation du domaine public à titre gracieux par l'Association Familles Rurales « Grain's de Folie » et autorise également la sous-location du domaine public pour le déroulement de cette journée.

ARTICLE 2: L'occupation du domaine public fera l'objet d'une autorisation spécifique délivrée dans le **cadre des pouvoirs de police du Maire.**

ARTICLE 3: Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Président de l'Association Familles Rurales « Grain's de Folie ».

Fait à Maizeroy
Le 17/06/2024
Le Maire,

